

RAPPORT D'ACTIVITÉS - 2025



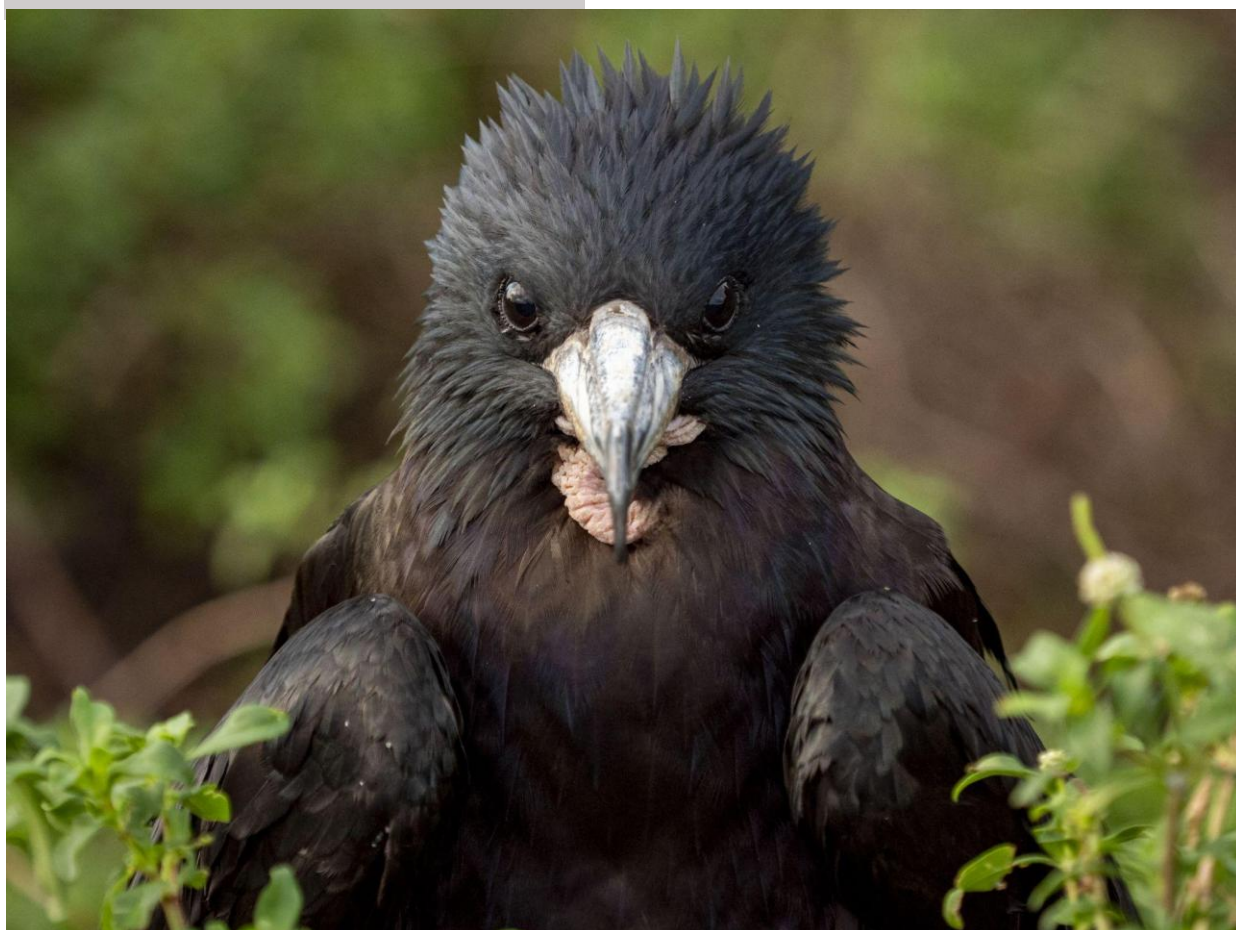
Réserve Naturelle
ILE DU GRAND-CONNETABLE



Liste Verte
Aires Protégées | Conservées



SPAW • RAC



Crédits photo : Florent Pouzet

Réserve Naturelle Nationale de l'Ile du Grand-Connetable
GEPOG

431 Route d'Attila-Cabassou
97354 Rémire-Montjoly
05.94.29.46.96 / 06.94.29.60.79
connetable@gepog.org
www.reserve-connetable.com



GEPOG



**PRÉFET
DE LA GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Table des matières

MOYENS HUMAINS ALLOUÉS AUX ACTIVITÉS DE LA RÉSERVE	4
PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE SUR LE TERRAIN	5
ENJEU 1 : LES OISEAUX MARINS NICHEURS DE LA RÉSERVE.....	6
• OPERATIONS DE SUIVI	7
• OPERATIONS DE GESTION	13
ENJEU 2 : LES HABITATS MARINS ROCHEUX	19
• OPERATIONS DE SUIVI	20
• OPERATIONS DE GESTION	22
ENJEU 3 : L'HABITAT PÉLAGIQUE SUR FOND MEUBLE	28
• OPERATIONS DE SUIVI	29
• OPERATIONS DE GESTION	30
FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE 1 : PROTECTION ET VALORISATION DU MILIEU MARIN EN GUYANE.....	33
FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE 2 : BON FONCTIONNEMENT DE LA RÉSERVE NATURELLE.....	40

Table des illustrations

<i>Figure 1 : Répartition mensuelle des jours de présence dans la réserve et sa zone fonctionnelle en 2025</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 : Nombre de jours de présence par an dans la réserve depuis 2002 (hors jours passés dans la zone fonctionnelle)</i>	<i>5</i>
<i>Figure 3 : Falaise occupée par les Frégates superbes et les Mouettes atricilles sur l'île du Grand-Connétable.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 : Nombre de nids de Frégates superbes de 1981 à 2025.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 5 : Colonie mixte de sternes de Cayenne et royales sur la plateforme de nidification artificielle de l'île.</i>	<i>8</i>
<i>Figure 6 : Nombre de couples de Sternes de Cayenne et de Sternes royales de 1993 à 2025.....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 7 : Nombre de nids de Mouette atricille de 2017 à 2025.</i>	<i>9</i>
<i>Figure 8 : Nombre de nids actifs de Mouette atricille lors de l'étude de la phénologie des nidifications 2023-2025</i>	<i>10</i>
<i>Figure 9 : Adulte de Noddi brun sur l'île du Grand-Connétable.....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 10 : Nombre de nids de Noddi brun de 2017 à 2025.</i>	<i>11</i>
<i>Figure 11 : Adulte de Sterne fuligineuse observé à proximité d'une zone de nidification</i>	<i>12</i>
<i>Figure 12 : Estimation du nombre de couples de Sternes fuligineuses de 2015 à 2025</i>	<i>12</i>
<i>Figure 13 : Taux annuel d'occupation des cages entre 2018 et 2025</i>	<i>13</i>
<i>Figure 14 : Taux d'occupation des cages pour chaque session de capture de rats réalisées en 2025.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 15 : Iguane vert numéroté "02" lors des suivis par CMR.....</i>	<i>14</i>
<i>Figure 16 : Bordure de plateforme après la saison de reproduction, en 2024 à gauche, et 2025 à droite (avec la réhausse de coffrage).....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 17 : Nouvelle plateforme artificielle de reproduction, un an après son installation</i>	<i>15</i>
<i>Figure 18 : Prise de sang sur un juvénile de frégate lors de la mission de recherche en juillet 2025</i>	<i>16</i>
<i>Figure 19 : Ile du Petit-Connétable (Crédit : J3Mer/S.Schryve).....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 20 : Photo-identification d'une juvénile de Tortue verte aux abords de l'île du Grand-Connétable.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 21 : Jeune Tortue verte photographiée lors d'une session de photo-identification à l'îlet Cupidon (Photo: Geoffrey Monchaux-Lefèvre/RNNGC)</i>	<i>21</i>
<i>Figure 22 : Procès-verbaux dressés par la RNGC depuis 2021 au pêcheurs français, INN ou contre « X ».....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 23 : Survol aérien au large de la Guyane.....</i>	<i>28</i>

Figure 24 : Dauphins de Guyane observés dans le secteur des Ilets de Rémire.....	30
Figure 25 : Hydrophone fournis par l'Université de Toulon permettant l'écoute de la mégafaune marine et estuarienne.	31
Figure 26 : Elève du collège Nonnon lors d'une animation découverte de la biodiversité	33
Figure 27 : Extraits du livret « Bienvenue au Connétable »	34
Figure 28 : Stand lors de la Fête de la Nature 2025 à Cacao.....	34
Figure 29 : Sortie scolaire du l'île Royale à l'occasion du mois de la Mer	35
Figure 30 : Interventions scolaires sur le littoral guyanais	35
Figure 31 : Le « buzz » de l'année - Capture d'écran du.....	36
Figure 32 : Emission « C'est pas si loin » – France TV.....	37
Figure 33 : Remise de la labélisation « Liste Verte »	41

Le rapport d'activités pour l'année 2025 est présenté en suivant l'organisation du plan de gestion 2018-2027.

Les trois enjeux du patrimoine naturel :

Enjeu 1 : Les oiseaux marins nicheurs

Objectif à long terme : Conserver le rôle majeur de l'île du Grand-Connétable pour les oiseaux marins nicheurs

Enjeu 2 : Les habitats marins rocheux

Objectif à long terme : Maintenir les habitats marins rocheux de la réserve dans un bon état de conservation et garantir leur rôle fonctionnel

Enjeu 3 : L'habitat pélagique sur fond meuble

Objectif à long terme : Maintenir l'habitat pélagique de la réserve dans un bon état de conservation et garantir son rôle fonctionnel

Les deux facteurs clés de réussite :

Facteur clé de réussite 1 : La protection et la valorisation du milieu marin en Guyane

Objectif à long terme : La réserve est un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane

Facteur clé de réussite 2 : Le fonctionnement de la réserve

Objectif à long terme : Garantir un fonctionnement optimal de la réserve

Moyens humains alloués aux activités de la réserve

L'équipe de la réserve a été composée en 2025 des agents suivants :

Prénom Nom	Fonction	Contrat	Entrée	Financement
Louis Maigné	Conservateur	CDI	Mai 2024	Dotation et projets
Alain Alcide	Garde-technicien	CDI	2001	Dotation
Jérémie Tribot		CDI (50 % sur la RN)	2016	Dotation
Geoffrey Monchaux-Lefèvre	Chargé de projets scientifiques	CDI	Septembre 2022	Dotation et projets
Marion Bonné	Animatrice à l'éducation à l'environnement	CDI	Septembre 2023	Dotation
Nawell Racofier	Stagiaire	Stage M2	Février 2025	Dotation
Clémentine Couteaux	Directrice	CDI	Octobre 2021	Dotation et projets
Ginette Orestant	Assistante administrative et financière	CDI (départ en juillet 2025)	Septembre 2018	Dotation et projets
Corinda De Jong	Assistante administrative et financière	CDI	Octobre 2025	Dotation et projets

Les salaires des agents sont couverts à 80% par la dotation, ainsi la réserve bénéficie aussi de financements extérieurs liés à des projets. Paula Nagl, Marion Rous, chargées d'études scientifiques au sein du pôle marin du GEPOG, interviennent en appui en fonction des besoins.



Présence de l'équipe sur le terrain

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'équipe salariée cumule **67 jours de présence dans la réserve** et **21 jours dans la zone fonctionnelle de la réserve** :

- Vingt-et-un jours dans le secteur des Ilets de Rémire/Mahury/Cayenne ;
- Un jour aux Battures de Malmanoury.

Soit un total de **88 jours de mission** en 2025 (73 jours en 2025).

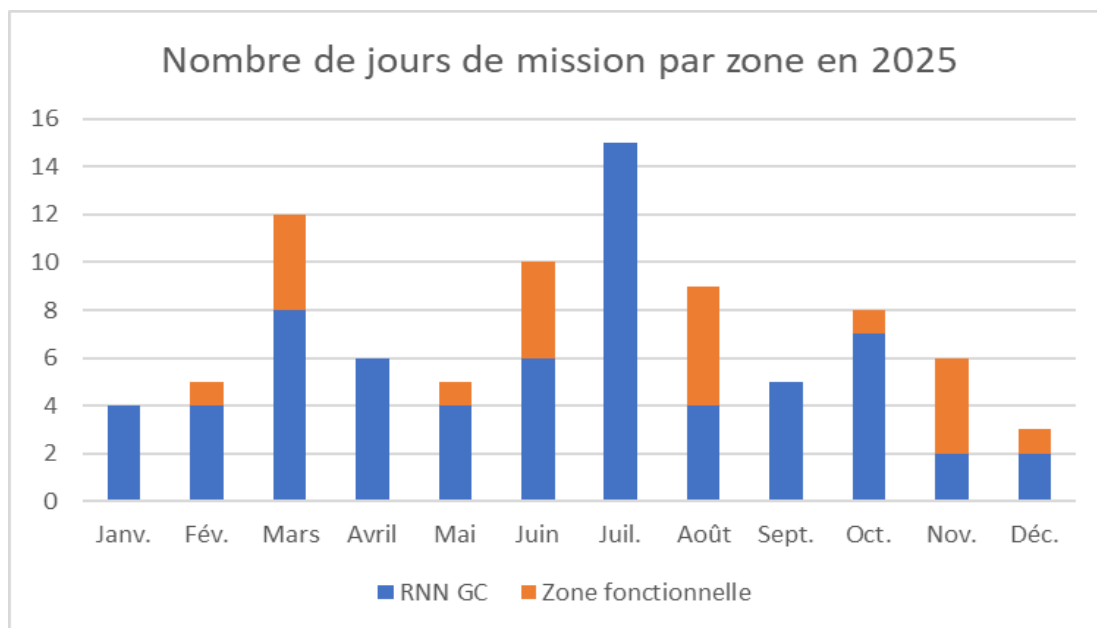


Figure 1 : Répartition mensuelle des jours de présence dans la réserve et sa zone fonctionnelle en 2025

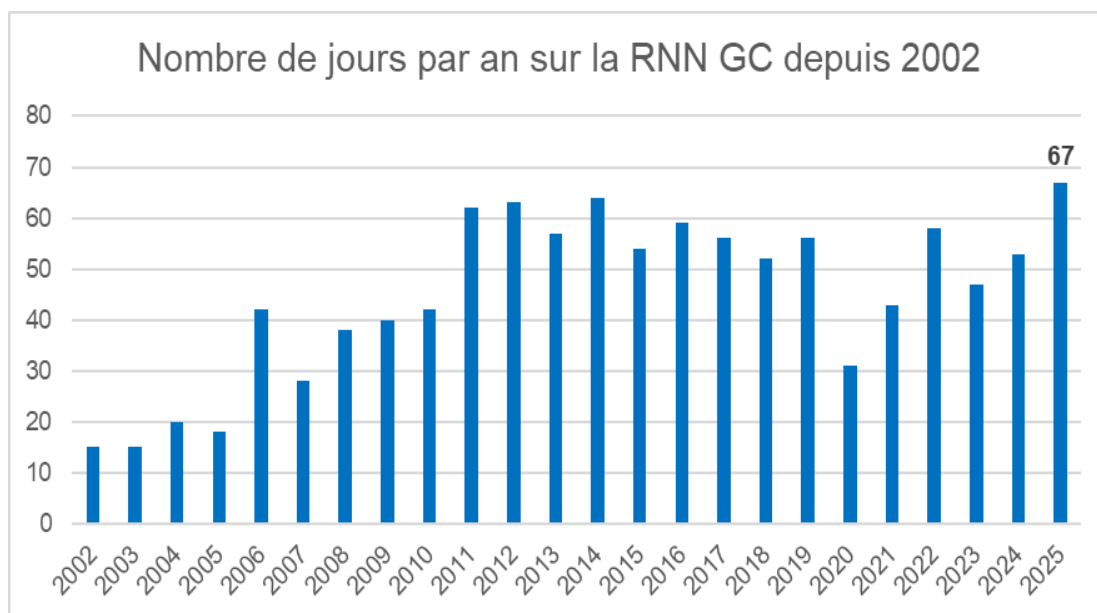


Figure 2 : Nombre de jours de présence par an dans la réserve depuis 2002 (hors jours passés dans la zone fonctionnelle)

Enjeu 1 : Les oiseaux marins nicheurs de la réserve

L'île du Grand-Connétable joue un rôle majeur pour la reproduction des oiseaux marins en Guyane et plus largement à l'échelle régionale et/ou mondiale pour certaines espèces.

La réserve représente :

- Pour la Sterne royale, la plus importante colonie caribéenne en abritant plus de 50 % de cette population et 2 % de la population mondiale ;
- Pour la Sterne de Cayenne, la plus importante colonie de reproduction de la sous-espèce *eurygnathus*, et représente plus d'un quart de l'effectif nicheur total de celle-ci et plus de 50 % de la population nicheuse des Caraïbes ;
- Pour la Mouette atricille, 20 % de la population caribéenne et la colonie la plus méridionale ;
- Pour la Frégate superbe, 15 % de la population caribéenne.

A l'échelle régionale et de la Guyane, la réserve permet à deux autres espèces de nicher dans la région : le Noddi brun et la Sterne fuligineuse.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver le rôle majeur de l'île du Grand-Connétable pour les oiseaux marins nicheurs.

Les facteurs qui influencent l'état de conservation des oiseaux marins en Guyane et dans la réserve sont nombreux et de différentes natures. Certains sont naturels, d'autres sont d'origine anthropique et certains concernent le manque de connaissance sur ces espèces. Le plan de gestion prévoit plusieurs actions pour agir à court et moyen terme sur ces facteurs d'influence et évaluer cet enjeu.

- *Opérations de suivi*

CS1. Suivi de la reproduction des Frégates superbes

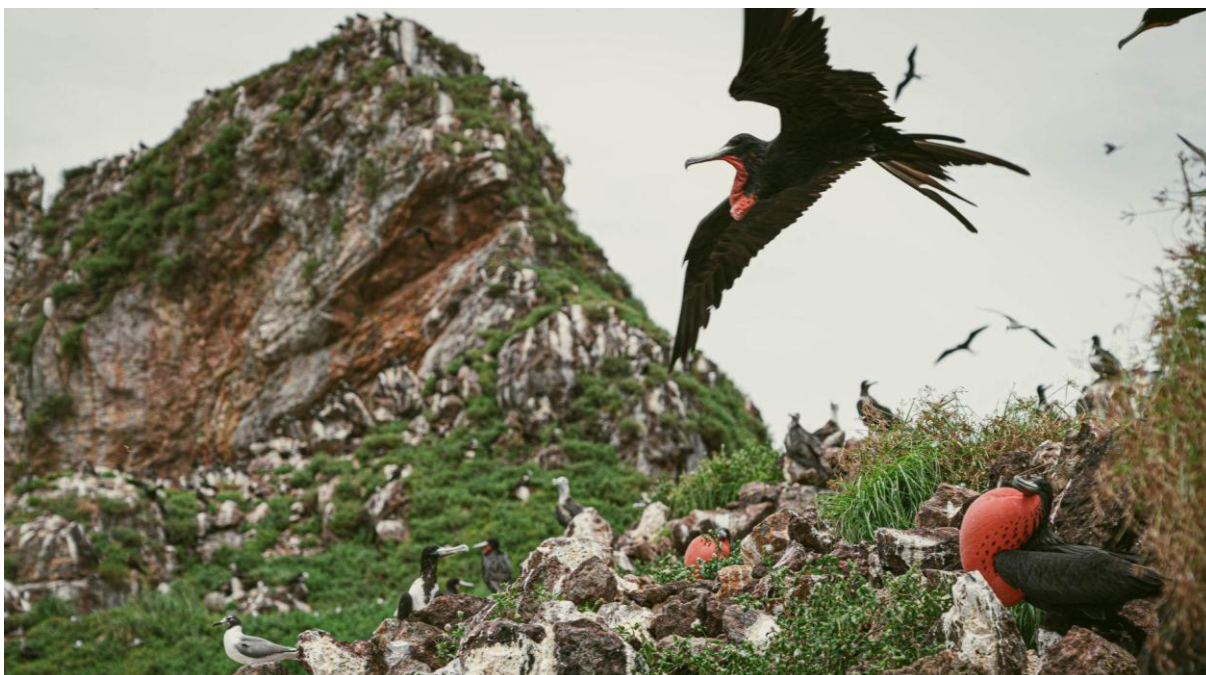


Figure 3 : Falaise occupée par les Frégates superbes et les Mouettes atricilles sur l'île du Grand-Connétable

Les Frégates superbes sont présentes toute l'année sur la réserve. Deux pics de ponte sont observés : l'un en avril-juin et l'autre en décembre. En conséquence, les suivis et les études sur cette espèce s'étendent sur l'année entière. L'équipe de la réserve s'emploie à acquérir les paramètres démographiques des frégates en estimant le nombre de couples nicheurs et le succès reproducteur par le biais d'un comptage mensuel d'une sous-colonie. Le comptage annuel réalisé en décembre 2025 (grande saison de reproduction) permet d'estimer **la population nicheuse à 2 380 couples reproducteurs minimum** (2 109 en 2024).

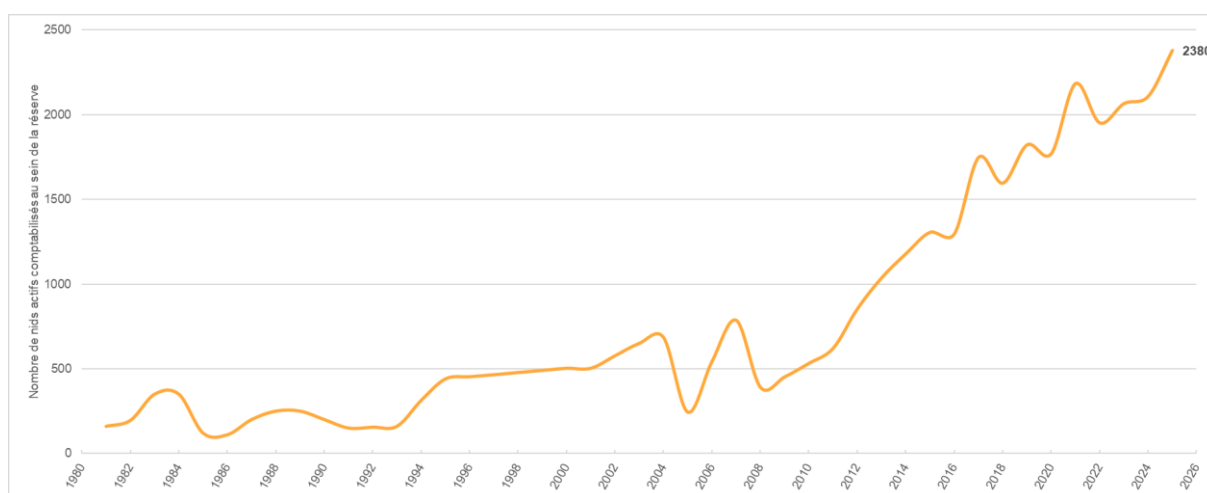


Figure 4 : Nombre de nids de Frégates superbes de 1981 à 2025

Plusieurs sous-colonies représentant un total de 152 nids ont été suivies pendant la saison de reproduction 2024-25 pour estimer le succès reproducteur des frégates. Au total, 67 poussins ont été observés (46% de succès à l'éclosion), et 19 sont arrivés jusqu'à l'envol (12,5% de succès à l'envol).

CS2. Suivi de la reproduction des sternes coloniales (S. de Cayenne et S. royales) sur l'île du Grand-Connétable et aux Battures de Malmanoury



Figure 5 : Colonie mixte de sternes de Cayenne et royales sur la plateforme de nidification artificielle de l'île.

Ile du Grand-Connétable

Comme chaque saison de reproduction, les Sternes de Cayenne et les Sternes royales ont niché en colonie dense sur les plateformes préparées à cet effet par l'équipe de la réserve.

En 2025, les Sternes de Cayenne et les Sternes royales se sont installées au début du mois d'avril (1^{ère} couvaison notée le 15 avril). Le maximum de couples est atteint le 14 mai chez les deux espèces. Chez les **Sternes royales**, on observe un maximum de **1 960 couples** (1 854 en 2024), et **9 133 couples** chez les **Sternes de Cayenne** (8 912 couples en 2024), soit un total de **11 092 couples** de sternes (10 766 couples en 2024).

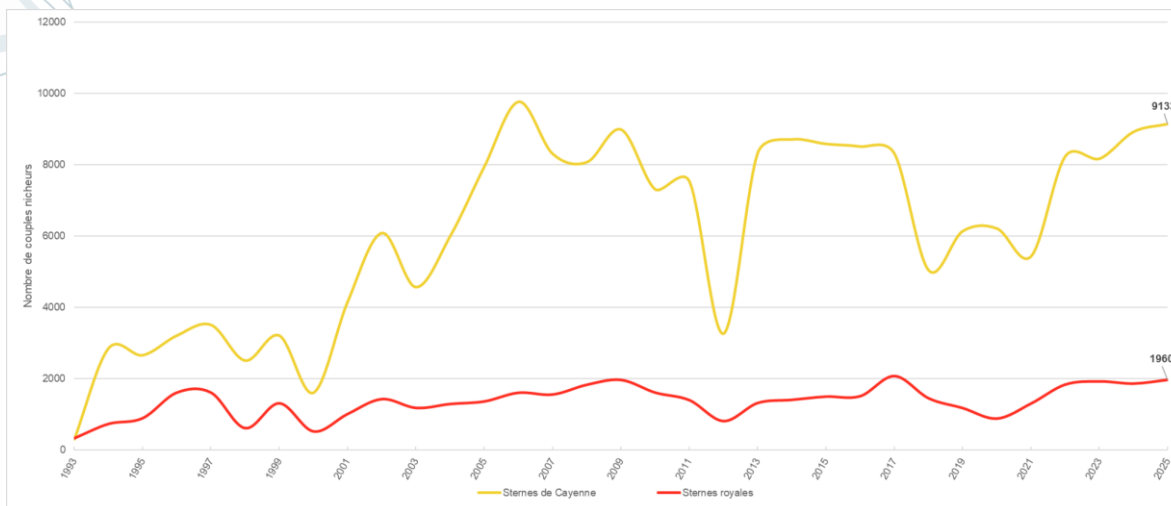


Figure 6 : Nombre de couples de Sturnella de Cayenne et de Sturnella royales de 1993 à 2025

Battures de Malmanoury

Une mission a eu lieu aux Battures de Malmanoury le 13 mai 2025, mais aucun nid de sterne n'a été trouvé. Des observations d'oiseaux avec des poissons dans le bec laissent à penser que les adultes étaient au stade des offrandes (reproduction tardive ou échec massif les jours précédents la mission ?). Nous estimons qu'en 2024 et en 2025, aucune reproduction n'a résulté en succès, même si nous ne pouvons pas exclure que quelques couples isolés puissent ne pas avoir été trouvés lors de notre passage.

CS3. Suivi de la reproduction des Mouettes atricilles sur l'île du Grand-Connétable et aux Battures de Malmanoury

Ile du Grand-Connétable

La technique de comptage consiste à recenser la totalité des nids observables lors du pic de reproduction. Le comptage réalisé le 19 juin 2025 a permis d'obtenir une estimation de **917 couples reproducteurs**. Cet effectif observé est plus élevé qu'en 2024 ($n = 674$), et se rapproche du millier de couples, ce qui n'a plus été observé depuis 2019.

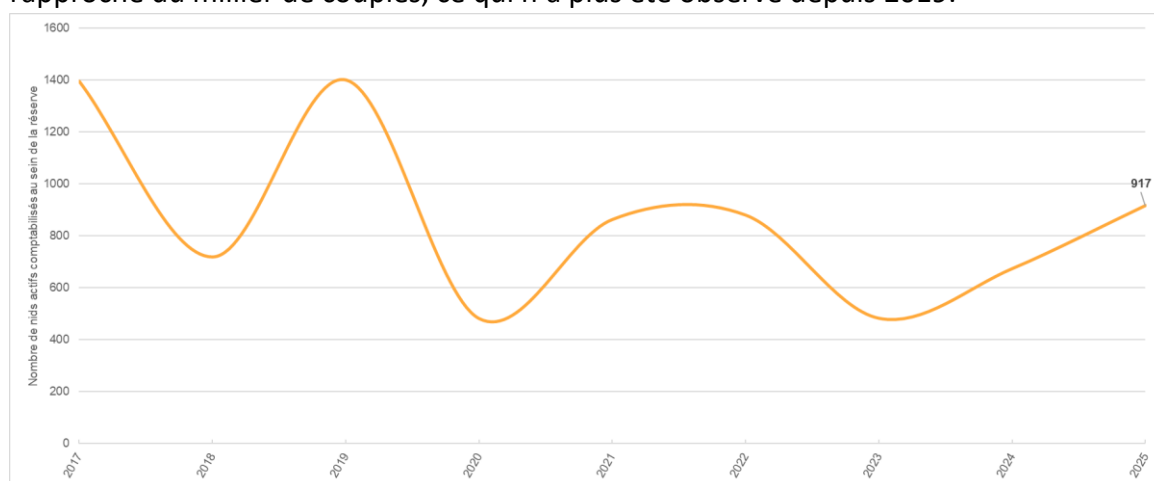


Figure 7 : Nombre de nids de Mouette atricille de 2017 à 2025.

Depuis que le suivi des Mouettes atricilles est annuel, nous observons de grandes variations sans explication apparente pour le moment. Une théorie plausible serait que le pic de nidification se décalerait d'année en année, potentielle conséquence du changement climatique. Depuis 2023, nous réalisons à chaque passage un suivi de la densité de nids sur une surface définie afin d'ajuster la date à laquelle nous réalisons le comptage annuel et ainsi éviter de manquer le pic. Après deux années où il était impossible d'identifier précisément le pic de reproduction à cause d'annulations de missions, en 2025 nous pouvons enfin avoir des résultats exploitables.

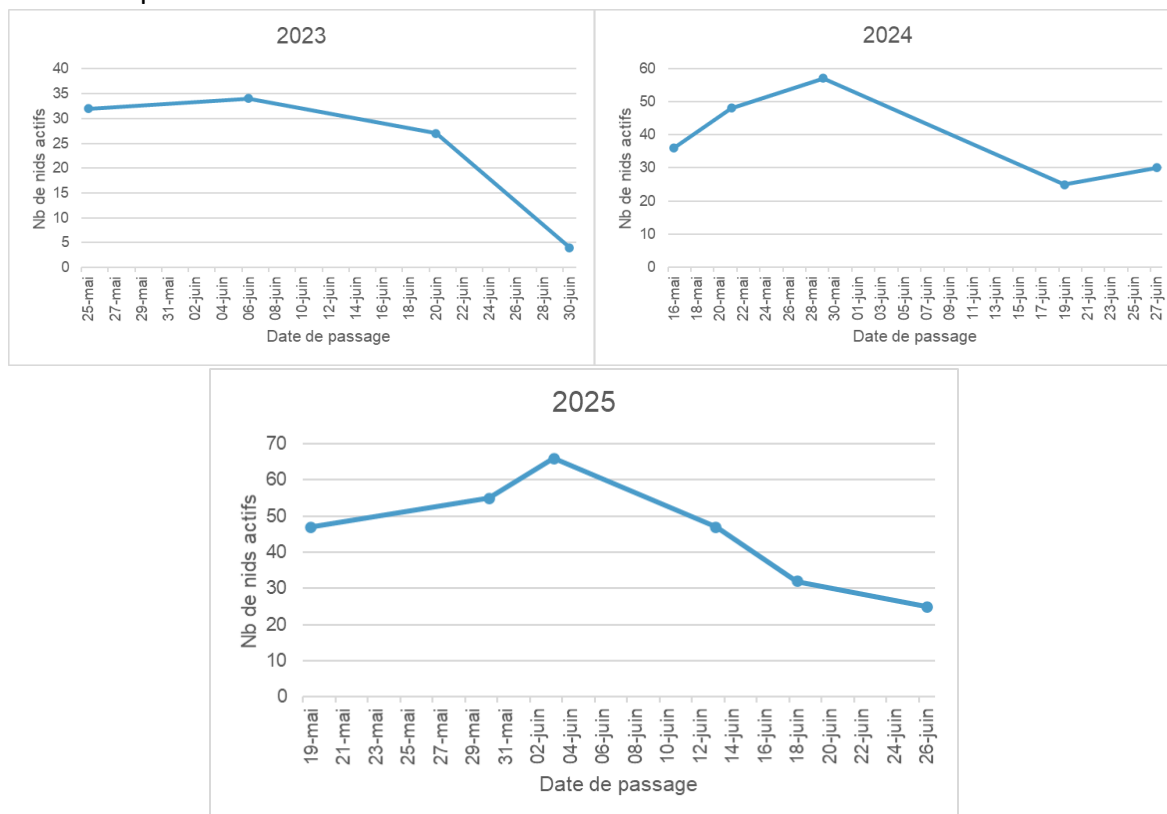


Figure 8 : Nombre de nids actifs de Mouette atricille lors de l'étude de la phénologie des nidifications 2023-2025

Alors que le protocole de comptage annuel des mouettes impose un passage entre le 15 et le 25 juin, on observe sur le secteur où la phénologie a été estimée que le pic de reproduction est plutôt sur la première décade du mois de juin (66 nids actifs le 3 juin contre 47 le 13 juin). Lors de la saison de reproduction 2026 et les suivantes, ces changements de phénologie seront pris en compte pour ajuster le jour de comptage permettant l'estimation du nombre de couples de Mouettes atricilles nichant au Grand-Connétable.

Ce suivi est très chronophage et potentiellement impactant pour les oiseaux, nous proposons de le réaliser tous les 3 à 5 ans pour estimer ces changements de phénologie de reproduction sur le long terme.

Battures de Malmanoury

Une mission a eu lieu aux Battures de Malmanoury le 13 mai 2025. Une centaine de Mouettes atricilles adultes étaient présentes mais aucun nid, poussin ou jeune volant n'a été observé. Cependant, des adultes alarmants étaient très agressifs à l'approche de cactus, aux pieds desquels des nids/poussins étaient probablement présents mais non détectés.



Figure 9 : Adulte de Noddi brun sur l'île du Grand-Connétable.

Les Noddis bruns nichent dans les cavités rocheuses présentes sur l'île du Grand-Connétable et font, comme chaque année, l'objet d'une estimation du nombre de nids actifs, sachant qu'une partie des nids est peu détectable. Les effectifs continuent de baisser et passent pour la première fois depuis la standardisation des suivis sous la barre des 100 couples, avec **97 nids** recensés le 13 juin 2025 (118 en 2024). Le **succès à l'envol avec seulement 39 %** est aussi le **plus faible de ces 5 dernières années** (60 % en 2024).

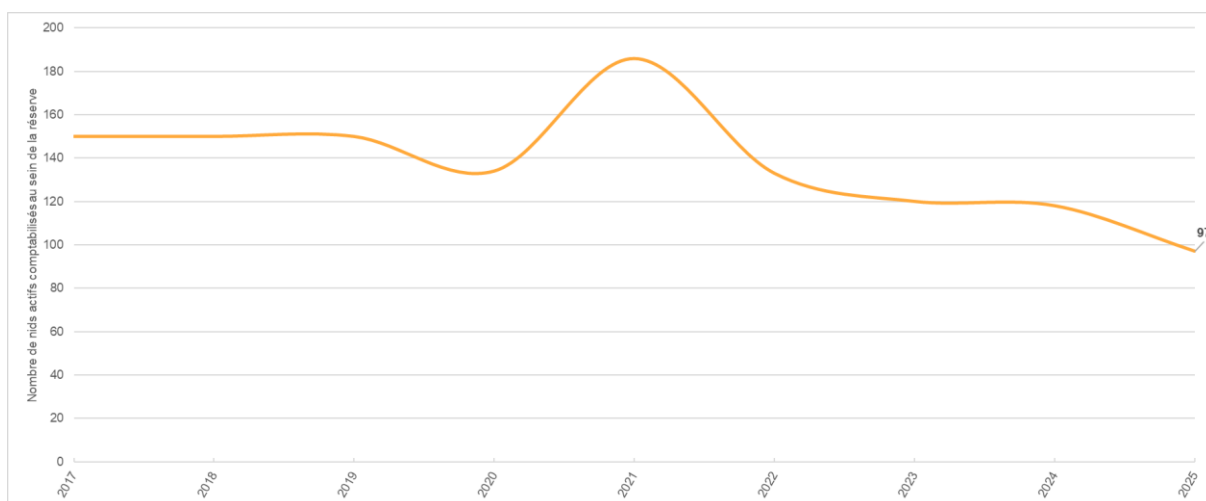


Figure 10 : Nombre de nids de Noddi brun de 2017 à 2025.

CS5. Suivi de la reproduction des Sternes fuligineuses sur l'île du Grand-Connétable et aux Battures de Malmanoury



Figure 11 : Adulte de Sterne fuligineuse observé à proximité d'une zone de nidification

Ile du Grand-Connétable

Les nids de Sternes fuligineuses sont généralement présents sous une couverture végétale assez dense. Au total, **7 nids ont été détectés et un maximum de 23 adultes ont été observés en reposoir** (le 03/07). Le nombre de couples reproducteurs est **estimé à environ 15-18 couples** ce qui reste dans le même ordre de grandeur que les années précédentes (19 couples en 2024). Sept poussins ont été observés sur l'île cette année ainsi que trois jeunes volants notés en juillet.

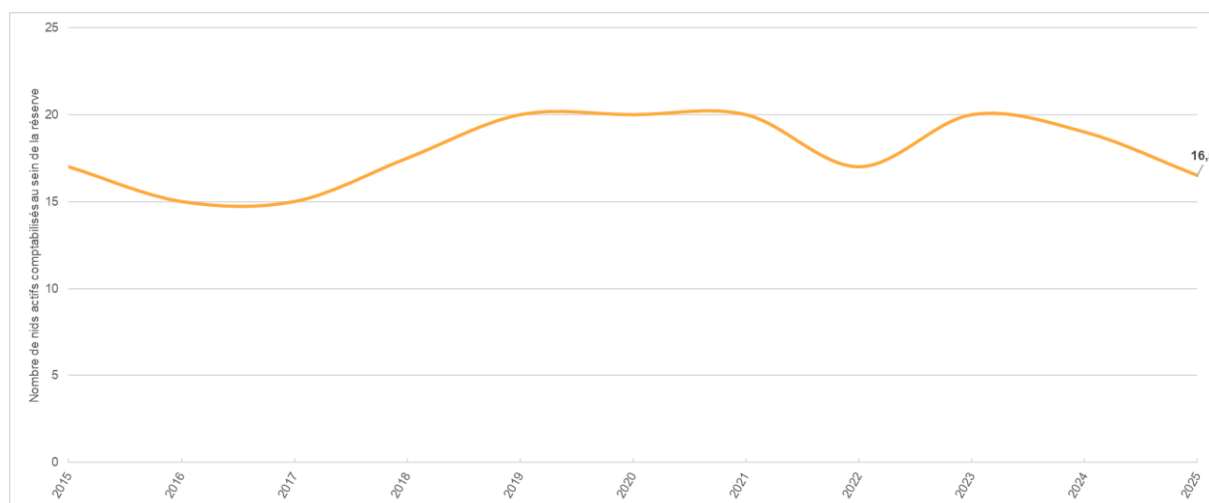


Figure 12 : Estimation du nombre de couples de Sternes fuligineuses de 2015 à 2025

Battures de Malmanoury

Une mission a eu lieu aux Battures de Malmanoury le 13 mai 2025, mais aucun nid de Sterne fuligineuse n'a été trouvé. Trois adultes ont été observés, sans comportement particulier, mais laissent à penser que le site est toujours utilisé par cette espèce.

- *Opérations de gestion*

IP1. Assurer une veille et une éradication des rats

En 2025, quinze nuits de captures mécaniques ont été organisées. Le nombre de pièges mécaniques disposés sur l'ensemble de l'île du Grand-Connétable s'élève à 147 répartis en 49 stations. Les pièges sont distants les uns des autres d'une dizaine de mètres.

Les quinze nuits de capture ont été réparties sur les mois de janvier, mars, juin, juillet et octobre. Elles ont permis la **capture de 254 rats**. Si l'on ramène le nombre d'individus à l'effort total de capture, le rendement est de **0,13 individu par nuit et par piège** en 2025, ce qui est inférieur à l'année passée (0,30 individu en 2024). Cette baisse ne reflète malheureusement pas une diminution du nombre de rats sur l'île, mais une baisse de l'efficacité des pièges en période de reproduction des sternes et mouettes et des actions de piégeage qui ont eu lieu pour moitié pendant cette période. En effet, en juin-juillet le rendement est de 0,06 individu par nuit et par piège (sur 7 nuits), alors qu'il repasse à 0,23 sur les sessions d'octobre.

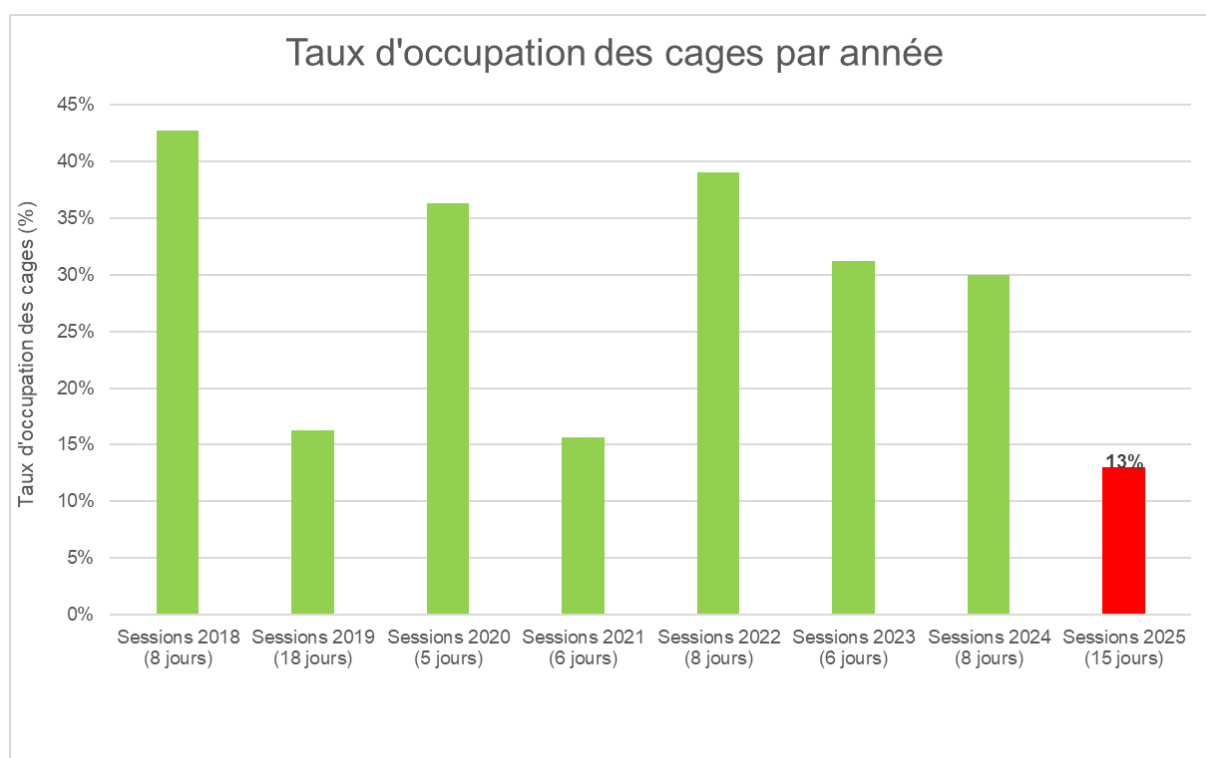


Figure 13 : Taux annuel d'occupation des cages entre 2018 et 2025

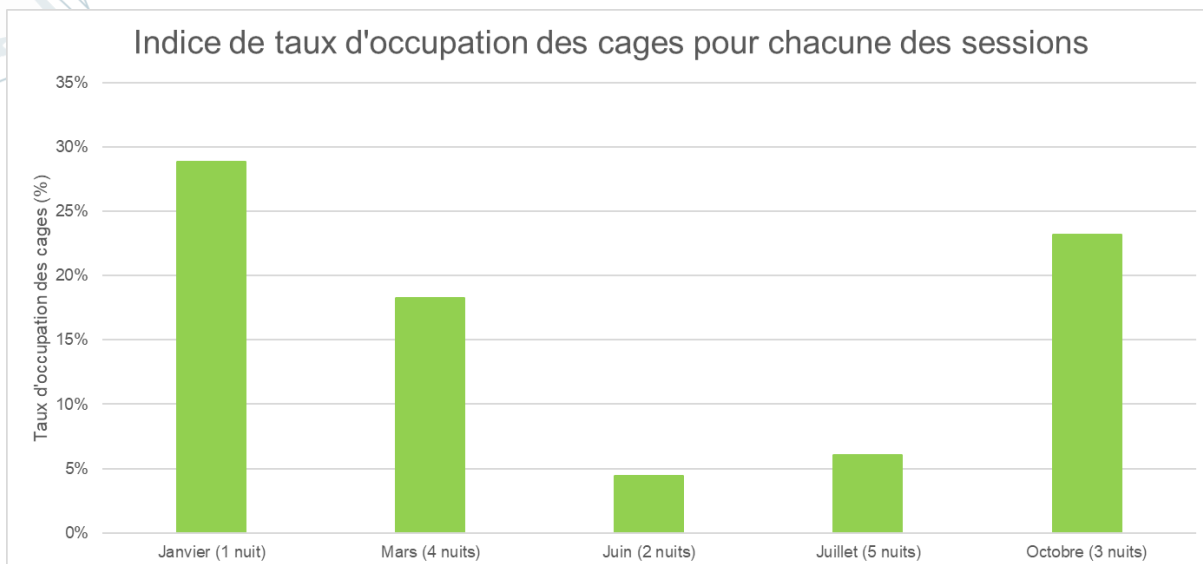


Figure 14 : Taux d'occupation des cages pour chaque session de capture de rats réalisées en 2025

Aucun bloc de poison contenant du « Brodifacoum » n'a été déposé sur l'île en 2025 (dernier épandage en avril 2024) afin de réduire le risque d'habituation à la molécule par les rats, en vue de l'extermination prévue dans le cadre du Life OverSeas (début du Life en 2026).

CS6. Suivi de l'interaction et de l'impact de l'Iguane vert sur les sternes coloniales



Figure 15 : Iguane vert numéroté "02" lors des suivis par CMR

Le suivi de la population d'Iguanes verts a lieu tous les deux ans et a été réalisé en 2024, aucun suivi en 2025. Cette année encore, aucun dérangement par les iguanes n'a été constaté sur les sternes coloniales nicheuses, notamment lors de suivis menés sur la prédation interspécifique et dérangements dans le cadre du projet de plateforme artificielle de reproduction.

IP2. Mise en sol nu de la plateforme des sternes coloniales

IP3. Tester la pérennisation de la plateforme à sternes

La plateforme de nidification des sternes est toujours en cours d'étude, notamment concernant son entretien entre deux saisons de reproduction.

A la suite d'une saison de reproduction, elle se retrouve saturée de déjections et la séparation des billes de « Laterlite » du guano est nécessaire. L'équipe a créé un tambour permettant de réaliser cette opération. A l'automne 2025, un tiers de la plateforme a été nettoyé à l'aide de ce tambour et d'un tamis.

Le coffrage entourant la plateforme a été rehaussé sur les parties les plus exposées au vent avant la saison de reproduction afin de retenir les granulés de « Laterlite » qui s'éparpillent en dehors de la plateforme. Cet essai a été très concluant, car peu de granulés sont sortis de la plateforme.



Figure 16 : Bordure de plateforme après la saison de reproduction, en 2024 à gauche, et 2025 à droite (avec la réhausse de coffrage)

IP4. Évaluer et prévenir l'impact de la dynamique végétale sur les oiseaux

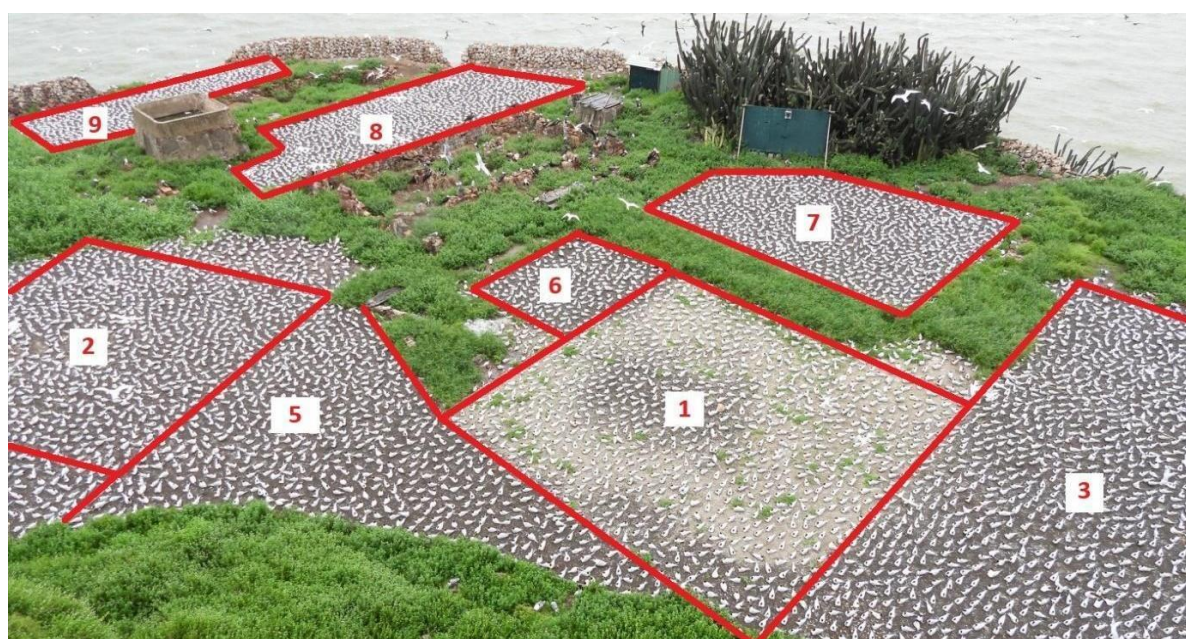


Figure 17 : Nouvelle plateforme artificielle de reproduction, un an après son installation

Le suivi de la population a eu lieu d'avril à juillet sur les 1 000 m² aménagés pour estimer le nombre de couples nicheurs, évaluer l'utilisation de l'aménagement par les oiseaux, les comportements ou encore la prédation par les mouettes et les rats. Lors du pic de reproduction (14 mai), **8 535 couples de Sternes de Cayenne** et **1 709 couples de Sternes royales** ont nichés sur la plateforme artificielle, soit **93 % de la population nicheuse** des sternes coloniales. Enfin, pendant la période de reproduction, aucune repousse de la végétation n'est observée sur les zones en Laterlite®, permettant ainsi aux sternes de nicher dans les meilleures conditions durant toute la saison.

PR1. Amélioration des connaissances sur l'état sanitaire des oiseaux

Etude sur les conséquences du mercure sur les soins parentaux des Frégates superbes

En juin et juillet 2025, Miguel Hernandez Gonzalez, étudiant en thèse à l'université d'Anvers, a été accueilli par l'équipe de la réserve pour mettre en œuvre un protocole d'étude de l'herpès-virus chez les frégates. Ce dernier consistait à administrer par voie orale un antivirus à un groupe de poussins présentant des symptômes de l'herpès et à étudier leur réponse immunitaire comparée à un groupe de poussins témoins. Initialement prévue pour être réalisée sur une soixantaine d'oiseaux, seulement 25 ont fait partie de l'expérimentation suite à une forte mortalité des jeunes frégates en juin probablement due à de fortes pluies répétées. Les résultats ne sont pas encore obtenus, les travaux se poursuivront en 2026.



Figure 18 : Prise de sang sur un juvénile de frégate lors de la mission de recherche en juillet 2025

Evaluation de la contamination à la grippe aviaire

Afin d'assurer une veille épidémiologique des oiseaux présents sur l'île du Grand-Connétable, les cadavres frais (de moins de 24h) ont été ramenés à Cayenne pour être autopsiés et analysés par l'Institut Pasteur. Concernant les oiseaux vivants, les prélèvements ne concernent que les oiseaux malades présentant des symptômes laissant supposer une mort imminente (individu appelé « sub-claquant » dont la charge virale est au maximum quelques heures avant le décès). Dans ce cas, des prélèvements à l'aide d'écouvillons sont à réaliser. Les prélèvements (cadavres ou écouvillons) ont été stockés au frais dans une glacière le temps d'être déposés à l'Institut Pasteur.

Les modalités relatives à la mise en œuvre de cette action, les analyses et le financement (analyses et matériel) sont définies au sein d'une convention tripartite RNN GC/DGTM/Institut Pasteur.

En 2025, 2 cadavres et 2 écouvillons par cadavre ont été collectés.

Espèce	Date	Cadavre	Ecouvillon
Mouette atricille	07/05/2025		X
Mouette atricille	19/08/2025		X
Puffin majeur	03/06/2025	X	
Mouette atricille	24/06/2025	X	

PR7-1. Etude sur l'écologie alimentaire des oiseaux marins nicheurs (en reproduction)

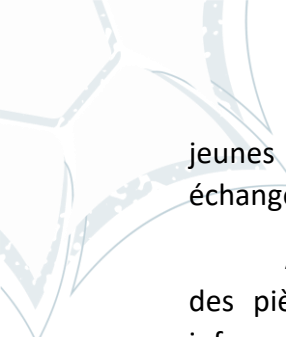
MS3. Protection des zones d'alimentation

MS4. Protection des Battures de Malmanoury, rédaction et mise en œuvre d'un plan d'actions

Une mission a eu lieu aux Battures de Malmanoury le 13 mai 2025. Aucune preuve de reproduction certaine n'a été observée concernant les oiseaux marins et un total de 22 espèces ont été détectées.

Afin d'améliorer la conservation des espèces sur les battures de Malmanoury, un projet de recensement sur 4 ans et rédaction d'un plan d'action a été déposé et accepté auprès du Fonds Vert (60%), avec un cofinancement du CNES (40%).

Nous prévoyons quatre passages (un par mois d'avril à juillet) à pied et/ou à distance aux jumelles depuis le bateau selon les îles et les conditions locales, l'accessibilité pouvant être limitée par la présence de bancs de vase ou la météo. Le débarquement sera évité si l'équipe de la réserve estime qu'il y aura dérangement pour la colonie. Ces passages permettront de suivre l'avancée de la reproduction des oiseaux sur les îles, connaître le nombre de couples nicheurs pour toutes les espèces de laridés et d'essayer d'estimer un succès de reproduction en comptant les nids et en cherchant à observer des poussins ou



jeunes fraîchement envolés. Les lectures opportunistes de bagues informeront sur les échanges entre le site de la réserve et des battures.

Afin d'avoir un suivi plus fin des paramètres de reproduction, nous prévoyons de poser des pièges photos en bordure de colonie. Ces pièges photos devraient amener des informations supplémentaires sur le succès à l'éclosion d'un échantillon de couples reproducteurs, connaître des causes d'échecs de couples nicheurs et estimer le dérangement lié aux perturbations d'origine humaine.

A la fin de ce projet, le plan d'action comprendra des propositions d'actions de gestion, une réflexion sur les moyens réglementaires de protection et d'éventuels suivis complémentaires à mettre en place.

PR7-2. Étude sur les déplacements des oiseaux marins nicheurs en migration, dispersion

Des comptages ont été réalisés entre 2018 et 2021 sur quatre reposoirs rocheux face à la ville de Cayenne, mais le suivi a été arrêté en 2022 en raison de la repousse de la mangrove. Aucune action n'a donc été menée en 2025.

Enjeu 2 : Les habitats marins rocheux



Figure 19 : Ile du Petit-Connétable (Crédit : J3Mer/S.Schryve)

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant le domaine marin, notamment les habitats marins rocheux et les espèces qui y sont inféodées, met en exergue un enjeu très important :

- Un habitat d'importance à l'échelle du plateau des Guyanes pour le Mérou géant, classé vulnérable sur la Liste Rouge mondiale de l'UICN ;
- Une zone d'alimentation pour les juvéniles de Tortues vertes, espèce classée vulnérable sur la Liste Rouge régionale ;
- Une originalité et une rareté du benthos à l'échelle régionale.

Au-delà des espèces patrimoniales qu'ils abritent, ces habitats sont extrêmement rares sur le territoire et sur le plateau des Guyanes. Les habitats marins rocheux ne représentent que 0,048 km² de la réserve, mais abritent une diversité d'espèces importante et sont donc un enjeu à l'échelle de la réserve, et plus largement en Guyane.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver les habitats marins rocheux dans un bon état de conservation et de garantir leur rôle fonctionnel.

Les facteurs d'influence identifiés pour cet enjeu sont la pêche illégale (INN), les prélèvements illégaux de Mérous géants, les filets dérivants et filets fantômes, le manque de connaissances sur les habitats rocheux dans la réserve et en Guyane, et enfin, le manque de gestion sur le Mérou géant en Guyane.

- *Opérations de suivi*

CS8. Suivi de la population de Mérou géant

Aucune action scientifique sur le Mérou géant n'a été portée par la réserve en 2025.

CS9. Suivi de la population des Tortues vertes juvéniles



Figure 20 : Photo-identification d'une juvénile de Tortue verte aux abords de l'île du Grand-Connétable

La réserve a développé en 2019 un protocole de suivi par photo-identification des jeunes Tortues vertes pour estimer un effectif moyen et mettre en évidence des variations ainsi que des tendances démographiques aux abords de l'île du Grand-Connétable. Ce suivi, non intrusif pour l'espèce, permet d'identifier les individus grâce à des critères d'identification situés sur la tête (nombre d'écailles, couleurs, cicatrices, dépigmentation).

En 2025, 12 sessions de photo-identification ont été réalisées depuis quatre secteurs de l'île du Grand-Connétable (de janvier à décembre). Chaque session dure deux heures (30 minutes par secteur). Les données de 2019 à juin 2025 ont été analysées par Nawell Racofier dans le cadre d'un stage de fin d'étude de son Master 2, Biologie, Ecologie, Evolution. Les résultats sont publiés dans un rapport disponible sur le site Internet de la réserve.

Les principales informations à retenir sont que : la population de l'île semble stable et le nombre d'individus identifiés s'élève à 72 individus sur la période 2019 à 2025 ; les analyses sur la contamination au mercure de ces tortues ont révélé que les écailles sont un bon support pour mesurer les concentrations sur des individus retrouvés morts ; les résultats préliminaires indiquent que les taux retrouvés sont jusqu'à 20 fois supérieurs à ceux retrouvés au Brésil dans une étude similaire. Le protocole d'analyse en laboratoire étant toujours en cours de définition, ces résultats seront confirmés ou non au cours de l'année 2026.

Le GEPOG continue également son suivi par point fixe des tortues vertes juvéniles dans la rivière de Cayenne/Montsinéry. En 2025, 9 points fixes d'observation ont été réalisés sur le site de l'ilet Cupidon, qui se situe sur la rivière de Montsinéry au niveau de l'entrée de la Crique Grenouillet. A présent, 10 individus ont été identifiés et sont enregistrés dans le catalogue de photo-identification de la zone.



Figure 21 : Jeune Tortue verte photographée lors d'une session de photo-identification à l'îlet Cupidon (Photo: Geoffrey Monchaux-Lefèvre/RNNGC)

CS10. Suivi de la qualité des eaux

La directive européenne du 23 octobre 2000 définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique. Elle fixe comme objectif général l'atteinte d'un bon état écologique et chimique des masses d'eau souterraines et de surface, ces dernières incluant les eaux côtières et de transition (estuaires en particulier). En Guyane, le programme de surveillance a débuté en 2013 sous maîtrise d'ouvrage de la DGTM, puis de l'Office de l'eau depuis 2014. Dans le cadre de cette Directive Cadre Eau (DCE), la réserve a géré deux stations de prélèvements au niveau de l'île du Grand-Connétable et de l'Îlet Le Père.

Depuis septembre 2022, la réserve n'est plus impliquée dans ce suivi pour des raisons d'organisation et de logistique, mais également par manque de retour des résultats. Le suivi de la qualité des eaux de la réserve devra être intégré dans un projet incluant des protocoles et du matériel adaptés au contexte.

CS11. Suivi du benthos des habitats rocheux

Aucune action n'a été menée sur le benthos en 2025. La transmission des résultats et du rapport par le CNRS concernant la session de plongée au Connétable organisée en novembre 2021 est toujours en attente. Cette mission avait permis de collecter des photos et vidéos des organismes marins, principalement des Cnidaires et des Spongiaires.

- *Opérations de gestion*

SP2. Surveillance passive de la réserve

SP3. Réaliser des patrouilles de surveillance dans la réserve

MS5. Favoriser la présence des moyens de l'AEM/ULAM dans la réserve

MS6. Favoriser le signalement des filets dérivants et fantômes dans la réserve

EI/SP2. Retirer les filets existants et développer les techniques de retrait des filets

En 2025, 33 procédures ont été rédigées par les deux agents commissionnés et assermentés de la réserve naturelle soit 12 procès-verbaux de plus qu'en 2024 et 2023. Cette année est la pire en nombre d'infractions relevées depuis la mise en place de notre politique de verbalisation systématique à chaque constatation d'infraction (2021). Ces infractions se divisent comme suit :

- Onze procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de pêcheurs professionnels battant pavillon français, dont un pour pêche et mouillage, sept pour pêche et trois pour mouillage ;
- Un procès-verbal a été dressé contre X concernant un navire de pêche INN vraisemblablement d'origine brésilienne ;
- Vingt et un procès-verbaux ont été dressés contre X pour des filets abandonnés retrouvés accrochés aux roches du Petit-Connétable ou du Grand-Connétable. À noter que deux de ces procès-verbaux concernaient plusieurs filets retrouvés le même jour et au même lieu ce qui porte le nombre total de filets retrouvés à vingt-quatre filets.

Le nombre de ces filets dits « fantômes » retrouvés aux abords des deux îles ont augmentés de 50 % cette année, augmentation que nous constatons également sur le nombre de spécimens de poissons, éla-smobran-ches (requins et raies) et tortues marines que nous retrouvons morts dans ces filets. Il est important de prendre en compte que dans un certain nombre de cas, pour des raisons de sécurité ou d'accessibilité, une quantité non négligeable de ces filets n'est malheureusement pas retirée et simplement coulée entraînant une pollution à long-terme sur le fond marin de la réserve naturelle.

Dans le tableau ci-dessous, le détail de la faune retrouvée dans ces filets avec en comparatif les chiffres de l'année 2024 :



Espèces	Morts		Relâchés vivants	
	2024	2025	2024	2025
Tortue verte	3	5	1	
Machoiran jaune	3	1	1	
Machoiran blanc		2		
Grondé				1
Machoiran sp.	9	44		
Acoupa rouge	20	3		
Acoupa blanc	2	1	1	
Acoupa canal		3		
Acoupa sp.		2		
Tarpon	1	1		
Loubine noire		3		
Mérou géant	4	4	1	3
Carangue		1		
Croupia roche	1	2		
Croupia grande mer		1		
Poisson crapaud				1
Poisson sp.	5	25		
Raie long-nez	7	6	1	
Raie mourine		1		
Raie sp.		1		
Requin nourrice				1
Requin sp.		2		
TOTAL	55	108	5	6

À noter que ce tableau ne recense que les individus trouvés dans le filet dans un état permettant de déterminer qu'il s'agissait bien d'un individu unique. La quantité de faune impactée est donc sous-évaluée.

Récapitulatif des infractions relevées en 2025 dans le tableau ci-après :

Date des faits	Infraction	Nationalité	Commentaires
10/1/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Grand-Connétable : sur les roches des dalles à l'est. Captures : 2 Machoirans sp. + nombreuses épines.
31/1/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : pointe sud. Capture : 1 Tortue verte morte.
7/2/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façades sud et est. Captures : 1 Tortue verte morte.
18/2/2025	Pêche + Mouillage	FR	Au mouillage à l'ouest du Petit-Connétable et en pêche à l'ouest du Grand-Connétable.
27/2/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Grand-Connétable : façades nord et est. Captures : 3 Mérous géants, 1 Raie mourine, 1 poisson sp. morts et un Grondé relâché vivant.
19/3/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : pointe sud. Capture : 1 Tortue verte morte.
21/3/2025	Pêche	FR	En pêche au sud-ouest du Grand-Connétable.
11/4/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façades ouest, sud et est. Captures : 4 Raies long-nez et un poisson sp. morts.
15/4/2025	Pêche	BR	En pêche au sud du Grand-Connétable.
23/4/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façades ouest, sud et est. Capture : 1 Mérou géant relâché vivant.
30/4/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façade ouest. Capture : RAS.
7/5/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façades ouest, sud et est. TROIS FILETS DIFFERENTS. Captures : 1 Croupia roche, 1 Carangue, 1 Acoupa canal, 2 Machoirans sp. et 2 poissons sp. morts, et 1 poisson Crapaud relâché vivant.
7/5/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Grand-Connétable : pointe sud. Captures : 1 Tarpon mort et 2 mérous géants relâchés vivants.
3/6/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façades ouest et sud. Capture : 1 Loubine noire morte.
3/6/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Grand-Connétable : pointe sud-est. Capture : RAS.
13/6/2025	Pêche	FR	En pêche au sud du Grand-Connétable.
18/6/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Grand-Connétable : pointe sud-est. Captures : 1 Mérou géant mort et 1 Requin nourrice relâché vivant.

19/6/2025	Pêche	FR	En pêche au sud du Grand-Connétable.
19/6/2025	Pêche	FR	En pêche au sud-ouest du Grand-Connétable.
4/7/2025	Pêche	FR	Remonte son filet entre le Petit-Connétable et le Grand-Connétable.
21/7/2025	Mouillage	FR	Au mouillage au nord-est du Grand-Connétable.
21/7/2025	Mouillage	FR	Au mouillage au sud du Grand-Connétable.
23/7/2025	Pêche	FR	Remonte son filet au sud du Grand-Connétable.
9/9/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façades ouest, sud et est. DEUX FILETS. Captures : 1 Tortue verte, 1 Raie long-nez, 1 Acoupa blanc, 1 Croupia roche, 1 Raie sp., 1 Requin sp., 2 Acoupas sp., 2 Machoirans sp. et autres poissons sp. morts.
11/9/2025	Mouillage	FR	Au mouillage à l'ouest du Petit-Connétable.
11/9/2025	Pêche	FR	En pêche au sud-est du Grand-Connétable.
25/9/2025	Filet dérivant / abandonné	FR?	Petit-Connétable : façades ouest et est. Capture : RAS.
25/9/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Grand-Connétable : façades est et sud. Captures : 1 Tortue verte, 37 Machoirans sp., 1 Machoiran jaune, 1 Croupia grande-mer, 6 poissons sp. et 1 Requin sp. morts.
15/10/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façade sud. Capture : RAS.
22/10/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façade sud. Capture : RAS.
25/11/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façade sud. Captures : 16 poissons sp., 1 Loubine noire, 3 Acoupas rouges, 2 Acoupas canals, 2 machoirans blancs et 1 Raie long-nez morts.
11/12/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façades ouest et sud. Capture : 1 Loubine noire et 1 poisson sp. morts.
23/12/2025	Filet dérivant / abandonné	?	Petit-Connétable : façade sud. Capture : RAS.

Depuis 2021, chaque filet « fantôme » retrouvé dans le périmètre de la réserve naturelle, résulte en la rédaction d'un procès-verbal. L'équipe technique de la réserve débute l'analyse de ces données afin d'initier la rédaction d'une stratégie « surveillance/police ». Cette stratégie comportera un volet « alerte » des pouvoirs publics notamment sur la problématique des filets fantômes, notamment à cause de l'augmentation significative du nombre de filets abandonnés aux abords des deux îles depuis 2023 comme visible ci-dessous :

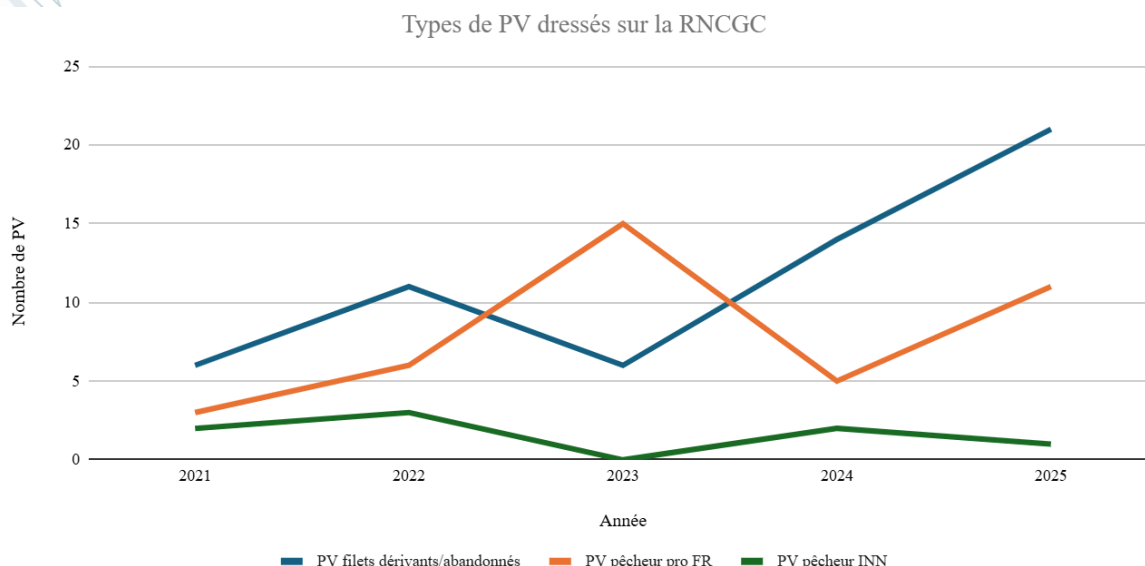


Figure 22 : Procès-verbaux dressés par la RNGC depuis 2021 au pêcheurs français, INN ou contre « X »

Un second volet concernant la sensibilisation de la filière pêche professionnelle vis-à-vis de la réglementation de la réserve naturelle, ainsi qu'un travail sur la politique pénale du gestionnaire (ex : à partir de combien de réitérations un signalement est fait à l'armateur, à la Direction Maritime, une plainte est déposée en tant que partie civile, etc.). Ci-dessous, un tableau reprenant toutes les verbalisations de navire de pêche professionnelle français depuis 2020 :

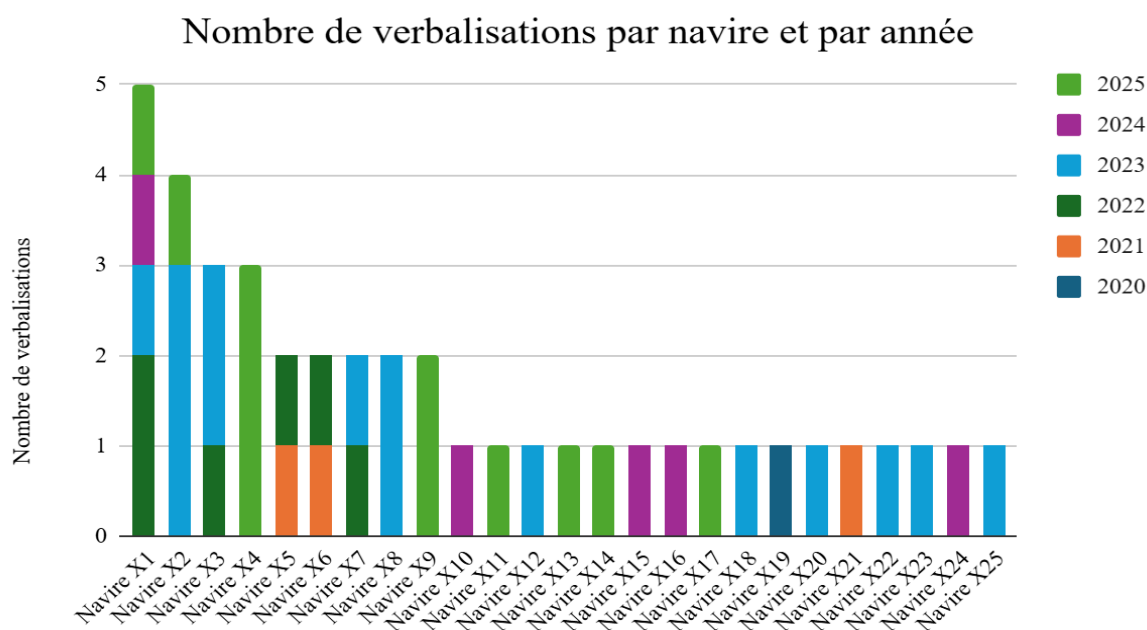


Figure 22 : Nombre de verbalisations par navire français (anonymisé) sur la période 2020-2025

Ces cinq dernières années et sur 41 PV adressés à des pêcheurs professionnels français, quatre navires réunissent à eux seuls un tiers des infractions constatées dans la réserve. En outre, 15 navires ont enfreint la loi une seule fois. La RNGC fait face à un non-respect de la réglementation conscient par un petit nombre de navires/armateurs, malgré les échanges avec ces derniers et le CRPMEM sur le rôle de la RNGC pour préserver les stocks halieutiques et ses bienfaits pour les professionnels de la pêche.



MS7. Appuyer la mise en place d'une gestion concertée et durable du Mérou géant en Guyane : le projet Life BIODIV'OM

Les actions en faveur de la conservation du Mérou géant en Guyane sont listées dans la partie « CS8. Suivi de la population de Mérou géant ». Le bateau de la réserve et ses capitaines restent néanmoins régulièrement mis à disposition des agents de police de l'environnement de l'OFB pour réaliser des contrôles de pêche de loisir à l'embouchure du Mahury pour les bateaux revenant des battures du Connétable. Une convention cadre est en cours d'écriture afin d'officialiser ce partenariat.

Enjeu 3 : L'habitat pélagique sur fond meuble



Figure 23 : Survol aérien au large de la Guyane

L'analyse des responsabilités de la réserve concernant le domaine marin fait ressortir un enjeu assez fort pour l'habitat pélagique sur fond meuble. Bien qu'il ne soit pas original ou rare en Guyane, il est l'habitat de nombreuses espèces à forts enjeux de conservation. Malgré des connaissances très limitées, nous pouvons mettre en avant à minima :

- Une zone de nourrissage pour les vertébrés marins, en particulier les oiseaux marins nichant dans la réserve et les mammifères marins ;
- Une importance locale pour une espèce régionalement en danger : le Dauphin de Guyane ;
- Une zone de développement pour l'ichtyofaune, en particulier pour des espèces d'intérêt halieutique.

L'objectif à long terme pour la réserve est de conserver l'habitat pélagique sur fond meuble dans un bon état de conservation et de garantir son rôle fonctionnel.

Les principaux facteurs d'influence à gérer sont la pêche INN, la gestion intégrée de la pêche côtière guyanaise et enfin le manque de connaissances sur cet habitat. Ces actions de gestion sont réalisées en même temps que celles concernant l'habitat marin rocheux.

- *Opérations de suivi*

CS10. Suivi de la qualité des eaux

Cette action est commune avec l'enjeu « Habitats marins rocheux » (voir chapitre CS10 précédent).

CS12. Suivi de l'ichtyofaune au stade larvaire

Aucune action n'a été mise en œuvre dans la réserve en 2025 sur l'ichtyofaune au stade larvaire dans la réserve.

CS13. Suivi des oiseaux en alimentation

Afin d'identifier les proies ciblées par les sternes de la réserve, des photos sont prises lors des retours à la colonie. En 2025, trois sessions ont été réalisées les 19 mai, 24 juin et 16 juillet, produisant un total de 1715 photos avant tri. Celles-ci n'ont pas encore été traitées et feront probablement l'objet d'un stage de Master 1. La base de données actuelle comprend 288 identifications de proies pour la Sterne royale et 359 pour la Sterne de Cayenne.

CS14. Suivi de la population de Dauphin de Guyane

Les actions sur le Dauphin de Guyane sont réalisées dans une emprise bien plus étendue que celle de la réserve. Les suivis sont donc présentés dans le paragraphe de l'action PR4.

- *Opérations de gestion*

PR4. Accompagner et favoriser les projets de suivi et de recherche sur les habitats pélagiques en Guyane et les espèces associées



Figure 24 : Dauphins de Guyane observés dans le secteur des Îlets de Rémire

Suivi par photo-identification du Dauphin de Guyane

La photo-identification est une technique de capture-marquage-recapture qui consiste à identifier, à partir de photos, les marques présentes sur le corps des dauphins, notamment sur les nageoires dorsales. Ces marques, uniques chez les individus, se présentent sous la forme d’encoches, griffures, cicatrices laissées lors des interactions sociales (jeux, rivalités, reproduction) ou par des accidents ou prédateurs. Les animaux peuvent aussi présenter des dépigmentations de la peau dues à des champignons par exemple. Ces marques, même si elles peuvent évoluer au cours du temps, permettent d’identifier les individus et de les reconnaître d’une année sur l’autre. Le suivi par photo-identification du Dauphin de Guyane a débuté en 2014 de manière opportuniste puis s’est structuré avec le programme COAST à partir de 2016 afin de définir un protocole qui répond aux objectifs fixés (abondance, fidélité, relations sociales). En 2018, un protocole a été validé qui prévoit 16 missions annuelles réparties en quatre campagnes par trimestre. Les sorties sont réalisées sur une période de 15 jours. Le secteur d’étude correspond aux eaux côtières et estuariennes de Cayenne (Mahury et Îlets de Rémire). En raison de travaux maritimes pour la construction du nouveau pont du Larivot, la zone d’étude a été étendue à l’estuaire de la Rivière de Cayenne depuis 2023.

En 2025, les 16 sorties prévues ont été réalisées. Le catalogue de photo-identification compte actuellement 553 dauphins. Le traitement des photos est réalisé sur le logiciel OBSenMER et avec l’aide de bénévoles qui participent à l’identification des individus via le module « Photo-id pour tous ». En 2025, ce suivi a été financé par la DGTM dans le cadre des études environnementales liées à la construction du nouveau pont du Larivot. L’ensemble des actions de suivi sur le Dauphin de Guyane menées par le GEPOG a été intégré à ces études financées jusqu’en 2027.

Le suivi par acoustique est une méthode non intrusive et complémentaire des observations visuelles. L'acoustique passive enregistre les bruits émis dans l'environnement marin et permet d'identifier les sources des signaux acoustiques en fonction de leurs caractéristiques fréquentielles, leur forme ou encore la durée des signaux émis. Cette méthode permet d'indiquer la présence ou non des animaux dans un périmètre donné, de mieux comprendre leur rythme (activités diurnes/nycthémérales), d'identifier la nature des sons produits, leur intensité, les formes de signal, mais aussi d'identifier les fonctions associées à ces sons. L'acoustique permet aussi de répondre aux variabilités saisonnières de l'espèce et de déterminer si les animaux semblent absents à une période donnée (saison des pluies notamment où les sorties en mer sont difficiles).

Depuis 2021, un protocole de suivi des populations de Dauphins de Guyane par acoustique a été validé en collaboration avec l'Université de Toulon et est mis en place sur trois stations : le chenal du fleuve Mahury, l'estuaire de la Rivière de Cayenne et la Réserve Naturelle du Grand-Connétable. La station de la réserve n'a pas été renouvelée en raison de la perte du matériel due aux forts courants dans la zone.

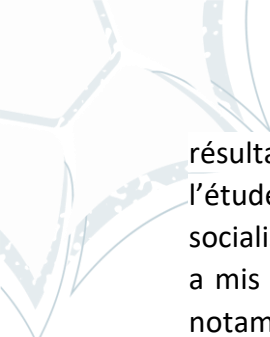
Les hydrophones sont des modèles Jason HighBlue fournis par l'Université de Toulon. Ils possèdent une autonomie d'environ deux mois, ce qui nécessite l'organisation de missions de maintenance régulières afin de changer les piles et insérer une nouvelle carte de stockage des données. Pour ces missions, ainsi que pour l'installation des stations, un partenariat a été mis en place avec des plongeurs bénévoles. En 2025, deux microphones fixes ont été déployés de mi-août à mi-octobre et en décembre, afin de couvrir la saison sèche et la saison humide. Les données récoltées sont en cours d'analyse par l'Université de Toulon.



Figure 25 : Hydrophone fournis par l'Université de Toulon permettant l'écoute de la mégafaune marine et estuarienne.

Par ailleurs, ces études prévoyaient aussi le déploiement d'une nouvelle station d'enregistrement à proximité des Îlets de Rémire. Un corps mort avec une bouée a été installé près de l'îlet Le Père en 2025, avec l'aide du service des Phares et Balises. Après un déradage initial sur quelques centaines de mètres sous l'effet du courant, le mouillage s'est stabilisé. Or, lors d'une plongée de contrôle, il a été constaté que la chaîne n'est pas assez tendue pour y déployer un hydrophone. En outre, plusieurs pêcheurs professionnels ont signalé une gêne occasionnée pour la pêche dû à l'accrochage des filets dans la chaîne. Le baliseur de Guyane étant actuellement en panne, il n'est pas possible de corriger l'emplacement, ni d'installer un hydrophone dans des conditions sécurisées pour les plongeurs. En raison de ces contraintes, la mise en place de cette station acoustique a donc été abandonnée.

Un rapport intermédiaire sur le développement d'une reconnaissance automatique des vocalises a été réalisé dans le cadre des études environnementales du pont du Larivot. Les



résultats sur la présence/absence des dauphins feront l'objet d'un rapport final à l'issue de l'étude en 2027. Une analyse des signaux émis en fonction des comportements (alimentation, socialisation, reproduction, etc.), réalisée en partenariat avec le bureau d'études Aquasearch a mis en évidence une légère variation des signaux vocaux liée à certains comportements, notamment lors de la chasse et de la socialisation. Pour autant, les connaissances et données actuelles ne sont pas suffisantes pour identifier un comportement à partir du signal acoustique. Pour affiner la compréhension des stratégies de communication de cette espèce, des études complémentaires seront nécessaires. Un article scientifique sur ce sujet est en cours de publication.

Facteur clé de réussite 1 : Protection et valorisation du milieu marin en Guyane

La population locale est beaucoup plus informée et sensibilisée aux thématiques terrestres, particulièrement forestières, que sur la biodiversité marine. Les enjeux marins se cantonnent encore bien trop souvent dans l'inconscience collective à la découverte des tortues marines en période de ponte ou à la beauté des oiseaux du littoral (Ibis rouge par exemple). Ce déséquilibre se retrouve également dans le nombre d'acteurs associatifs ou scientifiques traitant des questions marines au regard de celles traitant des questions terrestres.

Bien que ce déséquilibre tende à se réduire avec la mise en lumière de nouvelles thématiques (Dauphin de Guyane, oiseaux marins, récifs de l'Amazonie, etc.), il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour une meilleure protection et valorisation du milieu marin en Guyane. La réserve déploie donc ses efforts pour informer et sensibiliser la population à la diversité des espèces marines et leurs enjeux.

Ainsi, pour ce facteur clé de réussite, l'objectif à long terme pour la réserve est d'être un acteur majeur de la protection et de la valorisation du milieu marin en Guyane.

PA3. Développer une aire marine éducative sur l'île de Cayenne

Une Aire Marine Éducative (AME) est un espace naturel du littoral géré de manière participative par des élèves de cycle 3. L'équipe de la réserve accompagne deux AME sur la commune de Cayenne.



Figure 26 : Elève du collège Nonnon lors d'une animation découverte de la biodiversité

Collège NONNON - année scolaire 2024/2025

L'AME du collège Nonnon est située sur la pointe des Amandiers. C'est une classe de 6^{ème} du professeur (SVT) Mickaël Marmot qui suit le projet depuis 2019. Pour cette 6^{ème} année d'AME, les élèves ont choisi de travailler sur les petites bêtes ainsi que les animaux marins au cours de cinq interventions de l'animatrice EEDD de la RNGC.

Une seconde AME avec Matthieu Barthas, Professeur de SVT au collège Holder, et une classe de 6^{ème}, entame sa troisième année. Cette année, les élèves ont travaillé sur la thématique des oiseaux et des animaux marins au cours de cinq interventions. L'Aire Educative suit le canal de la zone hibiscus jusqu'à Montabo.

Malgré la motivation des enseignants, plusieurs difficultés sont rencontrées dans le fonctionnement des AME : distance entre l'AME et l'établissement, emplois du temps complexe, manque de soutien des directions des établissements, lourdeurs administratives, etc. La question se pose de continuer ces projets ou de les faire évoluer différemment.

PA4. Créer ou mobiliser des outils et des animations pédagogiques

A la demande de prestataires touristiques, un support illustré a été créé afin d'animer les visites. Aucune visite n'a eu lieu cette année, ce livret est néanmoins utilisé lors de venues de partenaires et/ou bénévoles accompagnant l'équipe lors de missions.



Figure 27 : Extraits du livret « Bienvenue au Connétable »

PA5. Organiser ou participer à des manifestations sur le territoire

Evènements nationaux et locaux

Une fois de plus, l'équipe de la réserve est venue à la rencontre du grand public : Fête de la Nature, Fête de la Science, Alternayana, FestiNourague, Journée des Océans, etc. Au total, environ 600 personnes sont venues sur nos stands, lors de conférences ou pour le célèbre Escape Game du Dr Mérou.



Figure 28 : Stand lors de la Fête de la Nature 2025 à Cacao

Le mois de la Mer

Tout au long du mois de juin à l'occasion du mois de la mer, des animations ont été organisées dans plusieurs communes de Guyane: des stands lors de la journée mondiale des océans ; des animations dans les écoles primaires ; une sortie aux îles du Salut pour les CE1 d'une école de Kourou ; la semaine "Nature en Folie" à Rémire Montjoly avec des sorties d'observation des tortues marines ; un escape-game ; etc. Près de 240 personnes ont participé à ces animations labellisées « Mois de la Mer ».



Figure 29 : Sortie scolaire du l'île Royale à l'occasion du mois de la Mer

PA6. Organiser ou participer à des sorties nature

Permettre la découverte du milieu marin est un des objectifs principaux de la Réserve. L'île étant difficilement accessible, ce travail de sensibilisation se fait principalement ex-situ et notamment auprès des classes.

En 2025 : 35 interventions scolaires pour 15 classes, de la moyenne section au BTS.

Parmi lesquelles :

- Deux sorties scolaires aux îles du Salut
- Onze sorties scolaires : plage, pointe des roches à Kourou
- Une rencontre avec les jeunes ambassadeurs du climat



Figure 30 : Interventions scolaires sur le littoral guyanais

PA7. Favoriser les sciences participatives

Plateforme OBSenMER

La plateforme OBSenMER, application et site Internet, est un outil de sciences participatives dédié à la connaissance et à la préservation du milieu marin qui s'applique en France hexagonale et en outre-mer. Elle a été développée par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin, un partenaire technique privilégié du GEPOG.



OBSenMER compte près d'une vingtaine de contributeurs en 2024 - 2025 dont des prestataires touristiques, professionnels de la pêche, scientifiques, militaires qui enrichissent régulièrement la plateforme. Sur cette même période, 187 observations ont été téléversées par nos équipes ainsi que la communauté sur la plateforme.

OBSenMER dispose d'un module de photo-identification accessible au grand public. Ainsi, des personnes volontaires peuvent participer au traitement des photos ce qui facilite le travail de l'équipe.

CC1. Créer et diffuser des outils de vulgarisation originaux et modernes

Le projet d'une exposition photographique sur la thématique des déchets retrouvés sur l'île est en cours et sera diffusée en 2026.

CC2. Communiquer sur les actions de la réserve

Diffusion via les réseaux sociaux

La page Facebook de la Réserve naturelle de l'île du Grand-Connétable a partagé 85 publications : photos, actualités, animations et offres d'emploi ou de stage du réseau. 3 427 personnes suivent cette page.

Fin 2025, une page Instagram « GEPOG » a été créée et relaie les informations, actus et photos de la réserve.

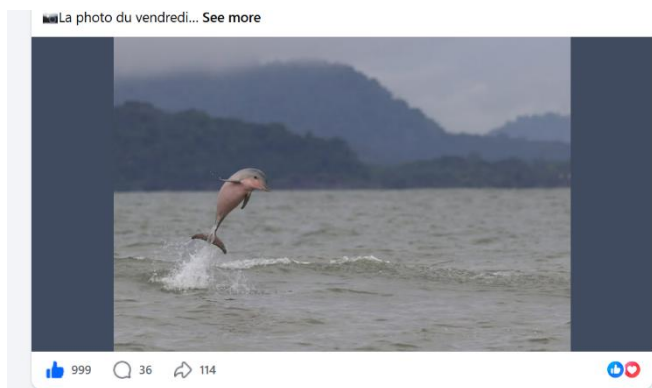


Figure 31 : Le « buzz » de l'année - Capture d'écran du post Facebook du GEPOG sur le Sotalie de Guyane

Newsletters et site internet

Tous les mois un article est rédigé pour la newsletter du GEPOG. Cette lettre d'info est envoyée aux adhérents et partenaires du GEPOG et permet de communiquer sur l'actualité et les missions.

Presse

L'île du Connétable a eu droit à son instant sur Grand Ecran dans l'émission « *C'est pas si loin* » de France télévision dans le cadre d'un reportage sur les oiseaux tropicaux.



Figure 32 : Emission « *C'est pas si loin* » – France TV

PA8. Encadrer et accompagner les opérateurs touristiques qui exercent dans la réserve

La société Tropic Alizés était la seule autorisée à intégrer la réserve dans ses activités. Cette autorisation comportait la navigation jusqu'à une distance de 50 m des deux îles. Les sorties visent l'observation des oiseaux marins et incluent une sensibilisation des touristes à ce patrimoine naturel particulier et sensible.

Tropic Alizés s'engageait à verser une redevance fixée à 3,271 % du prix TTC du billet aller-retour dans la limite du plafond de 1,71 € par passager. Cette redevance est directement versée par l'opérateur à la réserve une fois par an au plus tard le 31 janvier de l'année N+1, accompagnée d'un bilan des sorties réalisées. Les montants versés permettront entre autres la création de supports pédagogiques qui pourront être mis à disposition des clients. Tropic Alizés est également signataire de la charte de bonnes pratiques de la réserve.

Malgré plusieurs sollicitations de notre part, et pour des raisons indépendantes de leur volonté, Tropic Alizés n'a pas pu organiser de visites au Connétable cette année. L'arrêté dérogeant au décret et permettant cette activité touristique est échue depuis décembre 2025. A la demande des prestataires touristiques, la réserve étudiera les futures demandes avant de les soumettre au CCG pour avis.

PA9. Dialoguer avec les opérateurs touristiques qui exercent en mer en Guyane et les sensibiliser

Lors des diverses sorties en mer réalisées en 2025 avec des prestataires nautiques, les professionnels sont systématiquement sensibilisés aux bonnes pratiques de navigation, aux connaissances des espèces marines guyanaises ainsi qu'au travail effectué par l'association gestionnaire sur le territoire.

PA10. Dialoguer avec les usagers de la mer en Guyane (activités nautiques de loisir, pêche plaisance, etc.) et les sensibiliser

Plusieurs opérateurs touristiques et usagers de la mer utilisent désormais la plateforme OBSenMER afin de faire remonter leurs observations, principalement dans les secteurs de Cayenne et Kourou. Whatsapp est également un outil très utilisé. De nombreuses fiches espèces ont été rédigées et sont disponibles en ligne.

MS9. Participer aux réunions et commissions traitant du milieu marin

MS10. Participer aux réseaux scientifiques et techniques traitant du milieu marin

Réseau des Echouages de Guyane et séminaire RNE

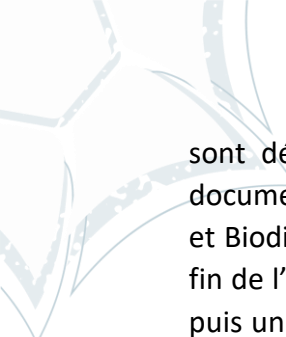
Le GEPOG est membre du Réseau des Échouages de Guyane (REG), représenté par le conservateur de la réserve, et intervient régulièrement sur les tortues et mammifères marins morts ou en détresse notamment grâce à ses moyens nautiques. En 2025, 5 Tortues vertes ont été retrouvées mortes enchevêtrées dans des filets abandonnés sur les roches du petit Connétable. Le bilan des échouages 2025 sera présenté en mars 2026 aux membres du REG. Le rapport sera ensuite disponible sur demande. Le GEPOG était coordinateur du REG sur la période 2020-2023.

Plan National d'Action en faveur des Tortues Marines

La réserve contribue au Plan National d'Actions en faveur des Tortues Marines de Guyane. Les agents participent aux différents groupes de travail, qui traitent des actions scientifiques, pédagogiques et des menaces. Plusieurs rencontres sont organisées chaque année dont le comité de pilotage. La réserve est aussi représentée au sein du comité scientifique. Le dernier PNA s'étant terminé en 2023, le Réseau Tortues Marines de Guyane (RTMG) reste actif et les actions continuent d'être menées dans le sens du PNA TMG.

Plan National d'Actions en faveur de la conservation du Dauphin de Guyane

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) sont des outils stratégiques et opérationnels qui visent à assurer à moyen ou long terme la conservation d'espèces de faune ou de flore menacées ou à enjeux, ou le rétablissement de celles-ci dans un état de conservation favorable. Ils se composent de trois phases successives : le diagnostic de l'espèce (c'est-à-dire l'état des lieux des connaissances), puis la rédaction du PNA et enfin sa mise en œuvre. Fin 2021, le PNA en faveur de la conservation du Dauphin de Guyane a ainsi été officiellement lancé sur le territoire. Le GEPOG a été retenu pour la mise en œuvre des phases 1 et 2 qui se



sont déroulées successivement de 2022 à 2025. Suite aux ateliers de concertations, le document a été validé par l'ensemble des acteurs du territoire puis transmis à la Direction Eau et Biodiversité (DEB) ainsi qu'au Comité National pour la Protection de la Nature (CNPN) à la fin de l'année 2025. La prochaine étape est le passage en commission ECB du CNPN en 2026 puis un lancement de marché par la DGTM pour la dernière phase qui est l'animation de ce PNA.

Conférences

Du 4 au 6 décembre, se tenait à Rochefort (17) le Colloque Francophone d'Ornithologie, organisé par la LPO, la SEOF et l'OFB. L'équipe de la réserve a valorisé le projet plateforme à sternes en réalisant une présentation sur ce sujet lors d'un atelier dédié aux oiseaux marins.

Facteur clé de réussite 2 : Bon fonctionnement de la réserve naturelle

Ce facteur clé est transversal et impacte l'ensemble des opérations réalisées dans le plan de gestion. Il permet d'assurer toutes les tâches administratives inhérentes à la gestion de la structure, de la gestion des salariés aux recherches de financement et à l'évaluation du plan de gestion.

L'objectif à long terme est donc de garantir un fonctionnement optimal de la réserve.

MS15. Recruter, former et assurer la gestion quotidienne du personnel et des stagiaires

L'équipe permanente de la réserve se compose de cinq personnes dont les salaires sont couverts par la dotation annuelle et des projets.

Les agents ont la possibilité de suivre des formations en lien avec leurs activités professionnelles qui leur permettent de renforcer leurs connaissances et compétences. Parmi les formations suivies en 2025 :

- SST ;
- Gestion de projets ;
- Permis côtier, fluvial et hauturier pour plusieurs agents.

MS23. Participer aux réunions des instances et réseaux

Réseau Réserves Naturelles de France

Du 10 au 14 juin, deux agents de la réserve se sont rendus à Saint-Lary-Soulan pour participer aux Journées techniques et scientifiques des réserves naturelles de France.

Le fil conducteur du congrès «One Health – Nature et Humanité, une seule santé à préserver » a permis à la RNGC d'y présenter ses actions de recherche sur l'herpès virus présent chez les Frégates superbes et d'échanger avec d'autres acteurs sur le sujet.

Conférences, ateliers, forums, tables rondes et sorties sur le terrain ont rythmé ces quatre jours. La richesse des échanges et des rencontres renforce les liens entre les membres du réseau et notamment entre les acteurs des outre-mer, bien présents pour cette 43ème édition !

Labellisation Liste Verte

La Liste verte est un label international qui a pour objectif principal de valoriser les sites et les pratiques exemplaires afin de faire progresser la gestion de l'ensemble des aires protégées. Outil de connaissance développé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), elle promeut une approche positive de la conservation et permet notamment de faciliter la mutualisation d'expérience entre les aires protégées.

La RNN du Grand-Connétable a obtenu la labellisation Liste Verte en 2020, une évaluation à mi-parcours a été réalisée en 2024. Le travail de préparation du renouvellement a été initié fin 2024 et s'est concrétisé en juin 2025 avec la venue d'un rapporteur de l'UICN en Guyane, pour visiter la réserve et s'entretenir avec les différents partenaires locaux. Suite à cette visite, le rapporteur nous a transmis un rapport comprenant l'évaluation de l'atteinte du standard (bonne gouvernance, conception et planification solides, gestion efficace, conservation réussie) et des recommandations et a présenté ses conclusions au comité national. La labellisation de la réserve a été votée au niveau national puis international par



Figure 33 : Remise de la labellisation « Liste Verte »

l'UICN, et depuis novembre 2025 la réserve est de nouveau labellisée Liste Verte, pour une durée de 5 ans.

Réseau des gestionnaires d'espaces protégés – CEN Guyane

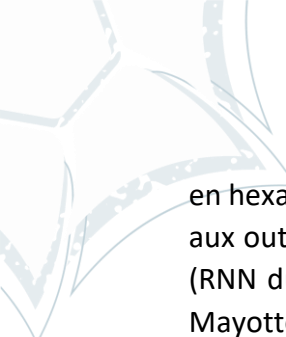
Les 2 et 3 avril a eu lieu à Awala les Journées d'Échanges Techniques (JET) des Gestionnaires des Espaces Naturels organisées par le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane (CEN Guyane). Cet événement réunit les acteurs des espaces naturels mais également ceux de l'environnement au sens large, de la culture, de la recherche, des collectivités, des services publics, des associations, des universités, etc.

La thématique de ces JET concernait les changements climatiques. Pendant deux jours, se sont succédés conférences, ateliers, visites et échanges techniques autour du changement climatique dans les espaces naturels en Guyane. Le projet Natur'Adapt, présenté ci-après, a notamment été présenté.

Natur'Adapt

La démarche Natur'Adapt, portée par Réserves Naturelles de France (RNF), a été élaborée dans le cadre du projet LIFE Natur'Adapt. Ce projet a développé des outils et méthodes opérationnels pour accompagner les gestionnaires d'aires protégées dans la prise en compte du changement climatique.

Un des objectifs de la démarche Natur'Adapt est de comprendre les impacts du changement climatique sur l'aire protégée via un Diagnostic de Vulnérabilité et d'Opportunité (DVO). Pour cela, la démarche est décomposée en quatre composantes représentatives : le climat ; le patrimoine naturel ; les activités humaines ; les actions et moyens de gestion mis en œuvre par le gestionnaire. Au sein de chacune des composantes, la méthodologie s'appuie sur une sélection d'éléments représentatifs appelés "objets d'analyse" sur lesquels portera l'analyse.



L'expérimentation, le développement de la démarche et le test des outils ont eu lieu en hexagone et en Belgique. Suite au projet LIFE Natur'Adapt, l'adaptation de cette démarche aux outre-mer se fait sur cinq sites pilotes au sein du LIFE BIODIV'FRANCE : deux en Guyane (RNN du Mont Grand Matoury et RNN des Marais de Kaw-Roura), un en Guadeloupe, un à Mayotte et un à la Réunion. Ces sites expérimentent les outils issus du guide Natur'Adapt.

Le Gepog a souhaité également décliner cette démarche pour la RNN de l'île du Grand-Connétable. N'ayant pas bénéficié du programme LIFE BIODIV'France, la réserve s'est intégrée au projet grâce à un financement du Fonds Vert.

Dans ce cadre, un module de formation sur les changements climatiques a été suivi au printemps 2025 et en fin d'année le DVO ainsi que le Plan d'Adaptation ont été réalisés. Ces documents seront diffusés sur le site de la réserve une fois qu'ils seront validés par RNF. Ils participeront aux réflexions à venir lors du renouvellement du plan de gestion de la réserve.